

FICHE ACTION N° 12

Travaux de rénovation énergétique – Ecole Brossolette

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Valorisation du bâti et du patrimoine
Action n°	2.3 Travaux de rénovation énergétique – Ecole Brossolette
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Dans un cadre d'augmentation des coûts de l'énergie, du confort des élèves des écoles et dans une optique de réduire l'empreinte carbone, la commune a décidé de travaux de rénovation énergétique sur l'école Brossolette. L'objectif est de réduire le coût de l'énergie de 60%, un gain en pourcentage de TCO2 de 66%.
Partenaires	Etat, Région, Département
Budget prévisionnel	Coût total : 347 097€ HT
Plan de financement	Etat : 104 129€ Région : 30 000€ Département : 25 000€ Fond propre : 187 968€
Calendrier	Réalisée
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions d'accueil des élèves et diminuer la production d'énergie
Lien autres programmes territorialisés	Le contrat Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique

FICHE ACTION N° 13

Changement du mode de chauffage – Groupe scolaire Jean Moulin

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Valorisation du bâti et du patrimoine
Action n°	2.4 Changement du mode de chauffage – Groupe scolaire Jean Moulin
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Afin de réduire les coûts en matière d'énergie et de réduire l'empreinte carbone, la commune a décidé de remplacer la chaufferie gaz par une chaufferie 100% bois granulé. Solution retenue : chaufferie 100% Bois granulé de 2 chaudières 60 +60 kW. Accompagné par une maîtrise d'œuvre, l'étude de faisabilité de l'opération sera finalisée mi-octobre. Les travaux nécessitent une coupure totale du chauffage avec une évacuation de l'ensemble de la chaufferie actuelle. Ils ne pourront donc être réalisés qu'entre deux périodes de chauffage, soit de mi-mai 2024 à mi-octobre 2024.
Partenaires	ADEME, Région
Budget prévisionnel	Coût total : 173 629€ HT
Plan de financement	ADEME : 83 149€ Région : 45 000€ Fond propre : 45 480€
Calendrier	Réalisée
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions d'accueil des élèves et diminuer la production d'énergie
Lien autres programmes territorialisés	Le contrat Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique

FICHE ACTION N° 14

Sonorisation du Théâtre

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Valorisation du bâti et du patrimoine
Action n°	2.5 Sonorisation du théâtre
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Changement du système de sonorisation du théâtre des 3 Ponts.
Partenaires	DRAC
Budget prévisionnel	Coût total : 75 000€ HT
Plan de financement	En cours
Calendrier	Réalisée
Lien avec la centralité	Améliorer la proposition culturelle en centre-ville
Lien autres programmes territorialisés	Aucun
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation de la fréquentation et amélioration de l'expérience théâtrale

FICHE ACTION N°15

Chauffage par géothermie de la piscine municipale

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Valorisation du bâti et du patrimoine
Action n°	2.6 Changement du mode de chauffage – piscine municipale
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Bien que rénovée en 2018, la piscine municipale Coubertin constitue le bâtiment le plus énergivore de la commune. Stratégiquement, il est donc opportun de réduire les coûts liés à l'énergie. Le bâtiment étant bien isolé, la commune a décidé d'installer une pompe à chaleur géothermique pour le chauffage. De plus, une étude a été réalisée pour évaluer l'intérêt de raccorder le gymnase Coubertin
Partenaires	ADEME, Région
Budget prévisionnel	Coût étude : 60 000€ HT Travaux pour la piscine : 862 000€ HT Travaux pour le gymnase Coubertin : 818 000€ HT Total : 1 740 000€ HT
Plan de financement	ADEME : 7 525€ (Financement étude)
Calendrier	2024 (étude) 2025 – 2026 (Travaux)
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions de confort d'utilisation de la piscine
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des coûts de l'énergie Baisse de la consommation Amélioration du confort de la pratique nautique

FICHE ACTION N° 16

Inscription du bâtiment de la médiathèque dans le projet de développement durable de la CCCLA

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Valorisation du bâti et du patrimoine
Action n°	2.7 Changement du mode de chauffage – Groupe Scolaire Jean Moulin
Maître d'ouvrage	Commune de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
Description de l'action	Le bâtiment de la médiathèque intercommunale est énergivore et sans production énergétique propre. Des travaux doivent permettre de réduire son impact environnemental.
Partenaires	Etat, ANAH, DDT, DRAC, CDC, EPF, Région, CD, CCI, CAUE
Budget prévisionnel	Relamping et aménagement de l'entrée : 68.000€ Photovoltaïque en toiture : 150.000€
Plan de financement	En cours
Calendrier	2023 -2024
Lien avec la centralité	Amélioration des conditions de lumière à l'intérieur du logement
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des coûts de l'énergie Baisse de la consommation Amélioration des conditions de lecture

FICHE ACTION N°17

Projet Andréosy : Création Maison de la Santé

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.2 Création Maison de la Santé
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé publique, la Ville de Castelnaudary a fait de la lutte contre la désertification médicale l'une de ses priorités. Ainsi, suite à la sollicitation de plusieurs professionnels médicaux et para-médicaux, des aménagements ont été réalisés en 2018 et 2020 sur le site de l'ancien Lycée Andréosy en vue de les accueillir. Ces professionnels ont été installés de façon provisoire dans deux sites distincts. Il est donc nécessaire de les regrouper sur un même site et aménager ainsi une Maison de Santé Pluridisciplinaire. Pour ce faire, la Ville a effectué une consultation afin de désigner un maître d'œuvre permettant de définir et suivre cette opération. Après consultation des professionnels de santé et échanges avec ces derniers, un plan d'aménagement de principe a été arrêté. Manque de moyen médical, pénurie de l'offre par rapport à la demande
Partenaires	Etat, Région, Département, CCAS, EPCI
Budget prévisionnel	373 813€
Plan de financement	Etat : 53 360€, Région : 88 000€, Département : 88 285€, CCAS : 100 000€, EPCI : 44 168€
Calendrier	En place depuis 2023
Lien avec la centralité	Réaffectations, réhabilitation, réaménagement du bâtiment existant en Maison de Santé pluridisciplinaire et améliorer les conditions d'accès au soin pour la population
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de praticien dans la MSP Nombre de consultation

FICHE ACTION N° 18

Projet Andréossy : Reconversion du site

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.3 Reconversion du site Andréossy
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	La Région Occitanie et ses partenaires ont lancé un appel à projet en faveur de la reconquête des friches urbaines en Occitanie pour identifier des projets concrets de requalification de friches, dans le cadre de l'objectif fixé par le SRADDET Occitanie de réussir la zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à l'horizon 2040. Ce programme vise à : - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages, tout en préservant le patrimoine architectural, culturel ou naturel. - Inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés, et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.
Partenaires	Etat, Région
Budget prévisionnel	Coût estimatif : - Etude à l'opération : 50 000€ HT - Bâtiment préfabriqué et galerie attenante : 118 000€ HT / 141 600€ TTC - Bloc sanitaire : 12 000€ HT / 14 400€ TTC - Atelier : 24 000€ HT / 28 800€ TTC - Sérigraphie : 81 500€ HT / 97 800€ TTC - Allumat : 254 500€ HT / 305 400€ TTC - Traversante rue du Général Rollet : 140 000€ HT / 168 000€ TTC Total : 630 000€ HT / 756 000€ TTC
Plan de financement	Appel à projet friche région en cours
Calendrier	Etude 2025 2026 Travaux 2026 2027
Lien avec la centralité	Réaffectation, réhabilitation, réaménagement du bâtiment
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Accueil de nouveaux projets

FICHE ACTION N° 19

Projet Andréossy : Création d'un restaurant scolaire

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.4 Création d'un restaurant scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	La commune possède déjà un restaurant scolaire, sis avenue du 8 mai 1945 mais celui-ci a atteint sa capacité maximale d'accueil depuis quelques temps (sans parler des mesures COVID). Ce restaurant scolaire ne peut donc plus suffire pour l'ensemble des écoles de la commune.
Partenaires	Etat, Département, CCCLA
Budget prévisionnel	En 2022 / 11 000€ HT : Etude En 2023 / 52 000€ HT : Etude En 2024 / 1 637 000 € HT : Travaux Total global : 1 700 000€ HT
Plan de financement	Etat : 588 000€ Département : 125 000€ CCCLA : Fond de concours : 18 672€
Calendrier	2022 – 2024 (Réalisée)
Lien avec la centralité	Création d'un lieu commun de restauration pour l'ensemble des écoles du centre-ville
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de l'accueil des élèves

FICHE ACTION N°20

Réalisation espace culturel et loisirs à DONADERY

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.5 Réalisation d'un espace culturel et loisirs à DONADERY
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Dans le cadre de son développement, la ville a fait l'acquisition du Domaine Donadery. Ce domaine représente l'histoire de la ville. Ces espaces sont ainsi l'occasion de concevoir un espace de loisir.
Partenaires	Etat
Budget prévisionnel	Coût étude : 19 300€ HT Coût travaux : 373 862€ HT Total : 393 162€ HT
Plan de financement	Etat attente réponse de 112 158 €
Calendrier	Réalisée
Lien avec la centralité	Appropriation d'un espace de loisirs : aires de jeux, espaces de biodiversité, rucher pédagogique, espaces de pique-nique, et animations ponctuelles.
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du parc Taux de satisfaction de la population

FICHE ACTION N°21

Réalisation d'un terrain de sport synthétique « site la Giraille » Coubertin

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.6 Réalisation d'un terrain de sport synthétique « site la Giraille » Coubertin
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Terrain enherbé créé il y a plus de 30 ans et qui nécessite chaque année de gros travaux de régénération et d'arrosage. Temps de jeux limité et terrain impraticable par temps de pluie.
Partenaires	Etat - Région – Département – FAFA
Budget prévisionnel	Coût Total : 1 482 498€
Plan de financement	Etat : 296 500€ Région : 296 500€ Département : 148 249€
Calendrier	2027-2028
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions de pratique sportive
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation du nombre d'entraînement

FICHE ACTION N° 22

Réalisation d'une piste d'athlétisme Stade Coubertin

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.7 Réalisation d'une piste d'athlétisme Stade Coubertin
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	La piste actuelle en sable stabilisé, est inutilisable par temps de pluie car les drains ne fonctionnent plus. Le club d'athlétisme local, malgré de bons résultats sur le plan national, ne peut s'entraîner ni développer d'autres activités dans de bonnes conditions. Ce lieu en accès libre ne permet pas non plus au public inorganisé de profiter de cette installation.
Partenaires	Etat - Région – Département
Budget prévisionnel	Coût étude : 45 000€ HT Coût travaux : 855 000€ HT Total : 900 000€ HT
Plan de financement	Etat : 296 500€ Région : 296 500€ Département : 148 249€
Calendrier	2025
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions de pratique sportive
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation du nombre d'entraînement

FICHE ACTION N° 23

Création d'une école de musique intercommunale

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.8 Création d'une école intercommunale
Maître d'ouvrage	Commune de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
Description de l'action	Le bâtiment de l'école de musique intercommunale actuelle ne répond pas aux normes d'accessibilité dans les étages, ne permet pas de disposer d'assez de salles pour permettre une gestion cohérente des cours de musiques et ne répond pas aux conditions sanitaires acoustiques permettant de garantir le bien-être de ses utilisateurs. LA CCCLA a décidé de créer un nouveau bâtiment pour son école de musique intercommunale
Partenaires	Etat – Département – DRAC - FEDER
Budget prévisionnel	3.390.741€ HT + acquisition de terrain
Plan de financement	Pas définis
Calendrier	2025 -2026
Lien avec la centralité	Améliorer les conditions de pratique musicale
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Augmentation des cours de musique Amélioration de l'acoustique

FICHE ACTION N° 24

Poursuite de la restructuration de l'axe traversant le cœur de ville parvis de la collégiale et Rue de l'hôpital

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Requalification des espaces publics
Action n°	4.9 Poursuite de la restructuration de l'axe traversant le cœur de ville parvis de la collégiale et Rue de l'hôpital
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Dans le cadre de la revitalisation du cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, mais aussi revaloriser le secteur patrimonial de cet axe historique.
Partenaires	Département
Budget prévisionnel	Coût étude : 60 000€ HT Coût travaux : 1 940 000€ HT Total : 2 000 000€ HT
Plan de financement	Pas définis
Calendrier	2026 -2027
Lien avec la centralité	La continuité de la mise en valeur du centre-ville passe par le renouveau des axes routiers pour adapter au mieux la circulation motorisée et les mobilités douces
Lien autres programmes territorialisés	Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de piétons au sein du centre-ville Baisse du nombre de voiture dans le centre-ville

FICHE ACTION N° 25

La mise en place de mobilité douce

Orientation stratégique n°	5. Déploiement de l'ensemble des mobilités et des connexions
Action n°	5.2 La mise en place de mobilité douce
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	La ville a réalisé en 2013 un schéma cyclable et modes doux comportant 16 itinéraires identifiés. Ce schéma a permis de définir des itinéraires prioritaires afin de développer les modes doux, l'économie touristique, valoriser l'environnement et le cadre de vie des habitants et des touristes pour s'inscrire de manière visible l'identité de Castelnaudary comme destination pour les cyclotouristes et comme ville cyclable pour ses habitants. Grâce à l'appel à projet territoire à énergie positive pour la croissance verte, dont la Ville a été lauréate en 2015, une partie de ces itinéraires ont pu être réalisés.
Partenaires	Etat, Région, Département
Budget prévisionnel	Coût total : 987 000€ HT
Plan de financement	Etat : 492 000€ dans le cadre de l'appel à projet Mobilités Région : 118 000€ dans le cadre du contrat Bourg-Centre Département : 122 500€ de la part du département Fond Propre : 254 500€
Calendrier	En cours de réalisation.
Lien avec la centralité	Accompagner et sécuriser les trajets des piétons et des cycles, que ce soit du côté de la zone économique que du côté du développement des zones d'habitat Tranche ferme allant du centre-ville jusqu'à la zone économique Nicolas Appert
Lien autres programmes territorialisés	Le contrat Bourg-Centre
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de citoyen privilégiant le déplacement doux par rapport au transport motorisé individuel

FICHE ACTION N° 26

Le Contrat local de Sécurité

Orientation stratégique n°	Axe 6 : Volet sécurité et sûreté
Action n°	Mise en place du contrat local de sécurité
Maître d'ouvrage	Commune de Castelnaudary
Description de l'action	Offre de sécurité adaptée et complète, comprenant des actions de prévention, de protection et d'intervention.
Partenaires	La Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN)
Budget prévisionnel	Pas définis
Plan de financement	Pas définis
Calendrier	Novembre 2023 — Novembre 2026
Lien avec la centralité	Amélioration de la sécurité en centre-ville
Lien autres programmes territorialisés	Aucun
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en place de j journée prévention auprès de la population Création des comités CLSPD restreint Evolution de la vidéo protection Evolution des mo yens de la Police Municipale Mise en œuvre d u plan communal de sauvegarde